

TARIFS DE LOCATION

Les tarifs de location, de caution et de pénalités pratiqués sont fixés par délibération du Conseil Municipal en fonction des catégories de bénéficiaires, du type et de la durée d'utilisation. (Dernière modification : 19.10.2021)

| | TYPE DE LOCATION | LOCAUX | EXTERNES | OBSERVATIONS |
|---|--|---|--|--|
| PARTICULIERS | Salle entière | 300 € / week-end | 650 € /week-end | Avec cuisine + scène |
| | Forfait salle 1 | 250 € / week-end 150 € / journée | 550 € week-end 400 € / journée | Avec cuisine + scène |
| | Forfait salle 2 | 200 € / week-end 100 € / journée | 400 € / week-end 250 € / journée | Pas d'accès cuisine Pas d'accès scène |
| | Forfait salle de réunion | 100 € / week-end 80 € / journée 50 € / demi-journée | 250 € / week-end 150 € / journée 80 € / demi-journée | Pas d'accès salle Pas d'accès cuisine Pas d'accès scène |
| ASSOCIATIONS | Salle entière Manifestation lucrative | 300 € / week-end | 650 € / week-end | Avec cuisine + scène |
| | Salle entière Manifestation non lucrative | Gratuit | 600 € / week-end | Avec cuisine+ scène |
| FRAIS ANNEXES (particuliers et associations) | Vaisselle | Gratuit | 1 € / pers. | |
| | Electricité | 0,40 € / kwh | 0,40 € / kwh | relevé compteur à l'entrée et la sortie |
| | Chauffage | 50 € forfait salle entière 30 € forfait demie salle | 50 € forfait salle entière 30 € forfait demie salle | relevé compteur à l'entrée et la sortie |
| | Eau | 6,00 € / m3 | 6,00 € / m3 | relevé compteur à l'entrée et la sortie |
| | Option Nettoyage | 250 € / forfait | 250 € / forfait | hors nettoyage cuisine + vaisselle et rangement matériel (tables, chaises, etc.) |

La fourniture de vaisselle, chauffage, d'électricité, d'eau sont des prestations facturées en sus du prix de location.

Une « option nettoyage » est possible, mais ne dispense pas du nettoyage de la cuisine et de la vaisselle utilisée ainsi que du rangement du matériel (tables, chaises, etc.). La salle devra être rendue dans un état acceptable faisant suite à une utilisation normale des locaux.

Toute location est entendue avec bar et sanitaire. Les vestiaires ne seront accessibles que lors des compétitions sportives ou activités scolaires.

| CAUTIONS ET PENALITES | LOCAUX | EXTERNES |
|---|---------------------|---------------------|
| Chèque de caution location remis à la remise des clés (à l'ordre du Trésor Public) La caution est retenue d'office si : <ul style="list-style-type: none"> - Remise en état des locaux insuffisants : intérieur et extérieur - Surplus de déchets non triés et non évacués - Utilisation de vaisselle jetable - Dépassement du nombre autorisé de personnes dans la salle (maximum 350) | 2 000 € | 2 000 € |
| Pénalité annulation à – 30 jours (sauf cas de force majeur) | 50 % de la location | 50 % de la location |
| Annulation par le propriétaire cas de force majeur, trouble à l'ordre public, non-respect des règles de sécurité | Sans contrepartie | Sans contrepartie |

Le chèque de caution, à l'ordre du Trésor Public, sera à remettre au régisseur lors de la remise des clés, à votre entrée dans les locaux. Les pénalités sont à l'appréciation du régisseur.